

Contrat de cession d'un site Internet et de son nom de domaine

Entre les parties ci-après désignées :

Nom : _____ Prénoms : _____

Né le ___/___/_____ à _____

Domicilié à _____

Ci-après dénommé le vendeur

ET

Nom : _____ Prénoms : _____

Né le ___/___/_____ à _____

Domicilié à _____

Ci-après dénommé l'acquéreur

Il a été convenu ce qui suit :

1. Objet de la cession :

Le site Internet et le Nom de domaine : _____

sont cédés aux termes des présentes pour que l'acquéreur puisse en faire usage et l'exploiter sans restriction géographique.

2. Prix de la cession :

Le prix convenu est fixé à _____ euros que l'acquéreur s'engage à verser dès signature du présent contrat.

3. Conditions de la cession :

a) Réserve de propriété :

Il est convenu entre les parties que la propriété du site Internet et de son nom de domaine objet de la présente cession est réservée au vendeur jusqu'à paiement effectif du prix convenu et encaissement de la somme due, lequel sera effectif à compter du crédit de cette somme de _____ euros sur son compte.

b) Procédure :

Dès l'encaissement effectif de la somme due par l'acheteur, le vendeur s'engage à entamer immédiatement la procédure de transfert de propriété du nom de domaine et à fournir toutes les pages, scripts, et autres éléments du site et à en perdre la propriété.

c) Frais :

Tous frais, charges éventuelles, et notamment de renouvellement, restant à la charge de l'acquéreur qui ne pourra en rien rechercher le vendeur à ce propos.

d) Responsabilité :

Le vendeur s'engage à accomplir toutes les diligences précédemment évoquées et prescrites mais ne pourra en aucun cas être recherché ni être tenu responsable de dysfonctionnements, concernant le nom de domaine, qui seraient le fait du registre officiel.

Le vendeur n'est ni garant ni responsable de l'utilisation qui sera faite du site Internet et du nom de domaine postérieurement à la cession et ne pourra en aucun cas être recherché à ce sujet.

Les parties conviennent en cas de litige d'attribuer compétence au Tribunal de Grande Instance de _____.

Fait en deux exemplaires de deux pages, dont un exemplaire a été remis à chacune des parties qui le reconnaît.

Accord de l'acquéreur :

Fait à _____ le ___/___/_____

Signature précédée de la
mention " Lu et approuvé "

Accord du vendeur :

Fait à _____ le ___/___/_____

Signature précédée de la
mention " Lu et approuvé "